

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



PROJET : Projet pilote REDD intégré autour de la réserve de biosphère de Luki dans la forêt du Mayombe

PAYS : RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET

Juin 2010

Equipe d'évaluation	Chef d'équipe : C.DOVONOU, Chargée des Operations, FFBC, Poste 2922		
	Membre : A. LOSSOMBOT, Expert gestion Financière, CDFO, Poste 6335		
	Manager secteur : C. MOLLO NGOMBA, FFBC, Poste 3219		
	Directeur secteur: A. BEILEH, Directeur p.i. OSAN, Poste 2037		
Révision par les pairs	Directeur région : M. KANGA, ORCE, Poste 2251		
	MM A. Dagamaïssa,	Expert forestier, OSAN	Poste 2495
	J.M Meng Lihinag,	Agroéconomiste, OSAN	Poste 3968
	M. Fall,	Chargé des acquisitions	Poste 3604
	H.R. Shalaby,	Environnementaliste, OSAN	Poste 3006
	B. Diop,	Environnementaliste, CMFO	Poste 6812

TABLE DES MATIERES

	Page
Equivalences monétaires, Liste des acronymes et abréviations, Fiche de projet, Résumé du projet, Matrice du projet, Calendrier d'exécution du projet	i-xii
I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
1.3 Coordination de l'aide.....	2
II. DESCRIPTION DU PROJET.....	3
2.1 Objectifs du projet.....	3
2.2 Composantes du projet.....	3
2.3 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	4
2.4 Type de projet	4
2.5 Coût du projet	5
2.6 Zone et bénéficiaires du projet.....	7
2.7 Approche participative pour l'identification, la conception et l'exécution du projet	7
2.8 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	7
2.9 Principaux indicateurs de performance.....	8
III. FAISABILITE DU PROJET	8
3.1 Performances économiques et financières	8
3.2 Impact environnemental et social	9
IV. EXECUTION.....	11
4.1 Dispositions en matière d'exécution.....	11
4.2 Suivi-évaluation du projet.....	14
4.3 Gouvernance	15
4.4 Durabilité	16
4.5 Gestion des risques	16
4.6 Développement des connaissances	17
V. CADRE JURIDIQUE	17
5.1 Instrument légal	17
5.2 Conditions associées à l'intervention du FFBC.....	17
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque.....	18
VI. RECOMMANDATION.....	18

ANNEXES

Appendice 1 :	Indicateurs socio-économiques de la RDC
Appendice 2 :	Portefeuille de la BAD dans le pays
Annexe 1 :	Carte de localisation de la zone du projet
Annexe 2 :	Coûts détaillés par composante et par activité, en Monnaie et en Devises.
Annexe 3 :	Dispositions relatives à l'acquisition des travaux, biens et services
Annexe 4 :	Note sur la Coordination REDD

Equivalences monétaires*Décembre 2010*

1 Unité de Compte (UC) = 1428,161873 Franc Congolais

1 Unité de Compte (UC) = 1,20 520 EUR

1 Unité de Compte (UC) = 1,52578 USD

Année fiscale

1er janvier - 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,20 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (Km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

SIGLES

DEFINITIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
CARPE	<i>Central African Regional Program for the Environment</i>
CLD	Comité Local de Développement
CLP	Comité Local de Pilotage
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
ERAIFT	Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux.
FFBC	Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo
GCD	Groupement de commercialisation et de Développement
INERA	Institut National pour l'étude et la recherche Agronomique
MECNT	Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MRAC	Musée Royal de l'Afrique Centrale
MRV	Monitoring-Rapportage-Vérification
ONFi	Office National des Forêts - international
OSFAC	Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale
RBL	Réserve de biosphère de Luki
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	<i>Reducing Emissions from Deforestation and Degradation</i>
UCL	Université Catholique de Louvain
SIG	Système d'Information Géographique
WWF	<i>World Wide Fund for Nature</i>



FICHE DE PROJET

Fiche du client

DONATAIRE : Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC)

ORGANE D'EXECUTION: World Wide Fund for Nature-Belgique (WWF-B)

Plan de financement

Source	Montant (Euro)	Instrument
FFBC	2,34 millions	Don
Autres bailleurs	Néant	
COÛT TOTAL	2.339.105	

Importantes informations financières de la BAD

Montant du don (arrondi)	2,34 millions
Commission d'engagement*	SO
Commission de service	SO
Echéance	SO
Différé d'amortissement	SO
TRI VAN	SO
TRE	SO

Durée – principales étapes (attendues)

Durée : Trois (3) ans	
Approbation de la note conceptuelle	7 mars 2010
Approbation du projet	Juin 2011
Entrée en vigueur	Juin 2011
Dernier décaissement	Janvier 2014
Achèvement	Juin 2014
Dernier remboursement	SO

RESUME DU PROJET

1. Aperçu général du projet

1.1 Sur instructions du Conseil de Direction du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) en date du 5 décembre 2009, une mission du FFBC s'est rendue dans tous les pays du bassin du Congo à l'effet d'identifier les projets gouvernementaux à soumettre au FFBC pour financement. Chaque pays du Bassin du Congo dont la République Démocratique du Congo (RDC) a produit à cet effet des notes de conception transmises au FFBC pour examen et approbation. Le Conseil de Direction, lors de sa septième session ordinaire tenue à Tunis en date du 7 mars 2010, a approuvé les notes de conception et instruit le Secrétariat du FFBC d'assister les pays à produire les propositions détaillées et à les évaluer aussitôt. En début avril 2010, à la suite de la transmission par les pays des propositions détaillées, le Secrétariat a initié une mission d'évaluation des projets dans les différents pays, qui a permis d'élaborer le présent rapport. Le Conseil de Direction du FFBC, lors de sa neuvième session tenue les 15 et 16 novembre 2010 à Libreville au Gabon a approuvé le financement du présent projet pour un montant de 2,34 millions d'Euro.

1.2 Le « Projet Pilote REDD intégré autour de la Réserve de Biosphère de Luki (RBL) dans la forêt du Mayombe » a pour objectif global de contribuer à la réduction de la déforestation et de la dégradation dans les forêts naturelles et à la réduction de la pauvreté dans le Bassin du Congo. Ses objectifs spécifiques sont : (i) augmenter la couverture forestière, promouvoir la régénération forestière de savanes et réduire la déforestation ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations riveraines de la RBL et mettre en place un système de gouvernance locale; (iii) contribuer au développement de la stratégie nationale pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) pour permettre à la RDC d'être éligible aux avantages des marchés du carbone et au paiement des services d'écosystème. Le projet a été initié dans le cadre du processus de préparation de la RDC à la REDD. En effet, en expérimentant sur le terrain les diverses options d'une stratégie REDD+, afin de tester les multiples conditions de leur mise en œuvre, le projet permettra à la RDC de bâtir une stratégie adaptée. A cette fin, le gouvernement a sélectionné une série de sites pilotes complémentaires, dont celui de Luki, pour couvrir le champ d'expérimentation nécessaire à l'élaboration d'une stratégie nationale complète et opérationnelle.

1.3 La durée du projet est de 3 ans et son coût total est estimé à **2.339.105 €**, par conséquent 2,34 millions d'euros sont requis du FFBC sous forme de don. Le projet sera exécuté par le Fonds mondial pour la nature, section de Belgique (WWF-B), une ONG internationale qui a une représentation en RDC et qui a participé à l'identification et à la préparation du projet. En raison de ses faibles capacités, (la RDC est un pays post-conflit « fragile »), le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) a confié la gestion du projet à WWF-B. A cette fin, il a signé un protocole de partenariat avec cette ONG. Les ressources du don FFBC seront utilisées pour protéger 20.000 ha de forêts naturelles menacées de déboisement, mettre en défens 5.000 ha de savanes, créer 1.000 ha de nouveaux boisements agro-forestiers pour environ 10.000 ménages. Le projet permettra en outre d'installer 200 pépinières et 30 exploitations agro-forestières pilotes, d'une part, et de renforcer les capacités des communautés concernées et de l'administration locale, d'autre part.

2. Bénéficiaires du projet et impact du projet sur les bénéficiaires

2.1 Les bénéficiaires du projet sont globalement les communautés locales riveraines de la RBL, qui représentent 100.000 personnes au total, dont 60% de femmes. Mais plus spécifiquement, 10.000 ménages agricoles bénéficieront à travers les cinquante (50) Comités Locaux de Développement (CLD) existants des appuis du projet en matière de reconnaissance foncière, de développement de systèmes de production agricole et de systèmes de reboisement/régénération (agroforesterie, mise en défens de savanes anthropiques, production de bois énergie, protection des forêts naturelles, etc.). En outre, trente (30) paysans fermiers pilotes recevront des appuis dans la mise en place de systèmes de production intégrés et 500 paysans planteurs bénéficieront de l'aide à la plantation de petits boisements privés.

2.2 Quant aux parties prenantes, elles seront impliquées dans l'exécution du projet ; c'est le cas notamment des ONG locales qui interviendront en tant que prestataires de services, mais aussi des institutions de l'état (administration provinciale) qui bénéficieront d'un renforcement de capacités à travers la formation d'environ 250 agents. Toutes ces institutions sont représentées au sein du Comité local de pilotage (CLP). Le secteur privé sera sollicité pour définir et mettre en place un mécanisme de financement durable, basé sur un partenariat public – privé, garantissant une gestion transparente et responsable d'un système de crédit. Des institutions scientifiques belges telles que l'Institut Royal des sciences naturelles de Belgique (IRNSB), le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC), les Jardins botaniques nationaux de Belgique (JBNB), l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) apporteront une expertise complémentaire en cas de besoin.

2.3 Les impacts du projet sont d'ordre environnemental, climatique, social et financier. L'exploitation des boisements restaurés, des boisements privés et des fermes pilotes agroforestières entraînera une diminution de la pression sur la forêt protégée de la RBL et non protégée autour de celle-ci, qui pourra donc se reconstituer progressivement et contribuer ainsi à la conservation de la biodiversité. Au plan climatique, le projet contribuera à terme à la constitution de stocks de carbone et à la réduction du réchauffement climatique. De même, les travaux de production et de mise en place des plants forestiers et agroforestiers permettront la création d'emplois temporaires.

3. Evaluation des besoins et justifications du projet

3.1 Le projet contribuera à la réalisation des stratégies et actions prioritaires retenues dans le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté du gouvernement (DSCR), et notamment les stratégies forêts 1, 2, 3 relatives à la réhabilitation et la protection de l'écosystème, la rationalisation de l'exploitation forestière, l'éducation sur la protection environnementale. Le projet est conforme au Document de Stratégie Pays Axé sur les Résultats (DSPAR) de la Banque pour la période 2008-2012, dans la mesure où il permettra de réduire la pauvreté dans sa zone d'intervention, une action qui cadre bien avec la seconde priorité du DSPAR qui est *la promotion d'une croissance pro-pauvre*.

3.2 Le projet couvre trois (3) domaines thématiques du FFBC, à savoir : (i) la gestion forestière et pratique durable ; (ii) le suivi écologique et socio-économique et données de référence et ; (iii) les avantages des marchés du carbone et le paiement des services

d'écosystème. Pour ce faire, le projet a besoin de mettre en place et entretenir des boisements, de mettre en défens des savanes, de protéger quelque 20.000 ha de forêts naturelles, de sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs, d'aider à mettre en place un cadre REDD cohérent, etc. Ces activités seront conduites par WWF-Belgique dans le cadre d'accords de partenariat signés ou à signer avec divers organismes spécialisés. Les ressources financières sont sollicitées du FFBC sous forme de don.

4. Valeur ajoutée de la Banque

4.1 Le présent projet concerne un domaine assez nouveau, la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation (REDD), qui est un secteur assez peu représenté au plan opérationnel dans le portefeuille de la Banque. Cependant, la Banque a une longue expérience dans le domaine dans la création des plantations de bois de feu, la reconstitution du patrimoine ligneux des forêts dégradées, l'encadrement et de la formation des populations locales en agroforesterie. Cette expérience a été acquise notamment dans le cadre des Projets Bois de Feux (PBF) dans le Sud du Benin, du Projet d'Appui à l'Aménagement des Forêts au Rwanda (PAFOR) et du Projet d'Aménagement des Bassins Versants du Burundi (PABV). Les leçons tirées de ces expériences ont aidé à une conception plus pragmatique du présent projet en prenant en compte les spécificités de la zone du projet et les difficultés liées au développement participatif en zone de forêt dense.

5. Gestion des connaissances

5.1 De manière générale, le projet contribuera à améliorer les connaissances des parties prenantes sur les ressources en bois de la RBL et à mieux comprendre les motivations qui sous-tendent l'extraction illégale du bois-énergie des forêts naturelles de la RBL. Le projet permettra d'entamer une réflexion avec le gouvernement provincial et les populations concernées sur les voies et moyens de mettre en place un cadre incitatif pour le reboisement participatif. La création d'activités alternatives génératrices de revenus comme moyen de réduire l'exploitation illégale et incontrôlée des forêts naturelles permettra de mieux connaître les mécanismes susceptibles de préserver la biodiversité dans le Bassin du Congo et de lutter contre la pauvreté.

5.2 Le projet constitue ainsi un laboratoire d'idées et de connaissances dont il permettra de tester la validité et la praticabilité en vraie grandeur. Toutes les informations collectées par le présent projet, et d'autres du même genre, seront capitalisées à travers les rapports annuels et les rapports d'achèvement. Elles serviront à enrichir les compétences des parties prenantes sur l'approche REDD et les bonnes pratiques en matière de gestion forestière et d'assistance aux personnes vulnérables.

5.3 En ce qui concerne la Banque, cette expérience viendra compléter celle du PACEBCo financé par la Banque et du *Forest Investment Program* (FIP). En effet, la Banque appuie également la République Démocratique du Congo, le Burkina Faso et le Ghana dans l'élaboration de leur stratégie de financement du FIP. L'objectif du FIP est de promouvoir la gestion durable des forêts et accroître les investissements en vue d'aider les pays à réduire les émissions de gaz à effets de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

PROJET PILOTE REDD INTEGRE AUTOUR DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LUKI DANS LA FORET DE MAYOMBE

MATRICE DU PROJET (Axée sur les résultats)

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CALENDRIER DES OBJECTIFS INDICARIFS	HYPOTHESES ET RISQUES
Objectif global	Impact ou Résultats à long terme	Bénéficiaires	Indicateur d'impact	Progrès anticipés à long terme	Hypothèses et risques
Contribuer à l'atténuation de la déforestation et de la dégradation forestière dans les forêts naturelles et à la réduction de la pauvreté dans le Bassin du Congo.	Augmentation de la couverture forestière, intégration de la population bénéficiaire dans un système de gouvernance locale et augmentation du niveau de vie des populations dans la zone située autour de la réserve de biosphère de Luki (RBL)	Population située autour de la réserve de biosphère soit 100 000 personnes, dont 10 000 ménages réparties entre 50 CLD, 250 agents techniques et provinciaux, ONG, autorités	Taux net de déforestation au sein de la RB Luki Nombre d'habitants intégrés dans un système de gouvernance locale Augmentation du revenu moyen des bénéficiaires directs dans la zone du projet	Taux de déboisement est de 0% en 2014 100% de la population bénéficiaire intégrée dans un système de gouvernance locale en 2014 Le revenu moyen des agriculteurs des fermes pilotes augmente de 1000\$ en 2014. Réduction de 50% de la population des bénéficiaires vivant sous le seuil de pauvreté en 2014 20 terroirs villageois sécurisés foncièrement en 2014	Hypothèse : Le pays reste en stabilité politique ; La paix sociale est maintenue ; Volonté politique d'appuyer les réformes ; Les autorités locales, provinciales et nationales participent activement ; Indicateurs de risque : Instabilité du pays Populations non participatives Stratégies d'atténuation : Démarche participative et sensibilisation population efficientes
Objectifs spécifiques du projet	Résultats à moyen terme	Bénéficiaires	Indicateurs de résultats	Progrès anticipés à moyen terme	Hypothèses et risques
Augmenter la couverture forestière, et réaliser la régénération forestière de savanes	1.1 Le taux de déboisement et de dégradation dans la RBL est réduit 1.2 La couverture forestière autour de la RBL est augmentée (via mise en défens et reboisement)	1. « Paysage » du Bas-Congo, territoires de Muanda, Seke Banza et Lukula	1.1. Superficie (ha) de forêts naturelles protégées 1.2. Superficie (ha) de nouveaux boisements créés 1.3. Superficie (ha) mise en défens 1.4. Nombre d'exploitations pilotes agricoles passées en agroforesterie 1.5. Nombre d'infractions constatées	1.1. 20.000 ha de forêts naturelles protégées en 2014 1.2. 1000 ha de nouveaux boisements créés en 2014 1.3. 5000 ha de savanes mis en défens en 2014 1.4. 30 nouvelles exploitations pilotes agro-forestières créées en 2013	Hypothèses : Parfaite collaboration entre toutes les parties prenantes Indicateurs de risque : Réticences des communautés locales, CLP, coordination inefficace avec CLP, disponibilité images

2. Améliorer les conditions de vie des populations riveraines de la RBL et mettre en place un système de gouvernance locale 2.1 Les revenus des ménages riverains de la RBL sont augmentés 2.2 La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est réduite 2.3. Des emplois dans le secteur forestier sont créés 2.4. Les habitants des terroirs villageois riverains de la RBL sont organisés et leurs terroirs sécurisés 3. Contribuer au développement de la stratégie nationale REDD pour permettre à la RDC d'être éligible aux avantages des marchés du carbone et paiement des services d'écosystème	2. Les populations riveraines organisées dans les 50 CLD, soit 10 000 personnes 3. Les autorités provinciales, régionales et nationales 3.1. Des mécanismes institutionnels et de financement REDD sont définis et mis en place 3.2. Les acteurs de la mise en place des mécanismes REDD sont informés et formés. 3.3. Les possibilités d'extension des mécanismes définis sont étudiés.	1.6. Nombre de planteurs opérationnels Sources : images satellitaires, cartographie de la biomasse, rapports du projet, mesures de stock de carbone 2.1. L'emploi dans les secteurs forestier et agro-forestier 2.2. Nombre de terroirs villageois bénéficiant d'une structure de gouvernance locale et dont le territoire est sécurisé. 2.3. Nombre d'exploitations pilotes agricoles passées en agroforesterie 2.4. Revenus pour les populations locales générés par la mise en défens pour les populations locales 2.5. Nombre de ménages bénéficiant des appuis agroforestiers. Sources : Rapports d'activités, rapports de suivi-évaluation / Etudes socio-économiques / rapports des cartographies participatives 3.1. Système de détermination et de suivi de stock de carbone 3.2 Définition d'un scénario de référence 3.3. Faisabilité de la mise en place de mécanismes de services environnementaux, capital rotatif, partenariat public privé 3.4. Etude de possibilités d'extension de la méthodologie Sources : Rapports WWF	1.5. Les infractions constatées ont diminué de 90% d'ici la fin du projet en 2014. 1.6. 500 planteurs opérationnels en 2014 2.1. Augmentation de 50% de l'emploi dans le secteur forestier et agro-forestier en 2014 2.2. 20 terroirs villageois sont organisés et disposent d'une cartographie en 2013 2.3.. 30 nouvelles exploitations pilotes agro-forestières créées en fin 2013 2.4. Les populations locales bénéficient de 15\$/ha de mise en défens 2.5. 10 000 ménages agricoles bénéficient directement des appuis agroforestiers en fin 2013; 3.1. Un système de détermination et de suivi de stock de carbone est mis en place et fonctionnel en 2013 3.2 Un scénario de référence est réalisé en 2012; 3.3. La faisabilité de la mise en place de mécanismes de services environnementaux, capital rotatif, partenariat public privé est analysée en 2012 3.4. un rapport analysant les possibilités d'extension sur 5 sites est produit.	Stratégie d'atténuation Programme de sensibilisation des communautés locales, accords de mise en œuvre du projet avec CLP.
Activités	Produits / Résultats à CT	Bénéficiaires	Indicateurs de résultats	Hypothèses et risques
Composante A : Gestion forestière et pratique durable A1. Production de plants	A1. Des pépinières installées et plantules produites	A1. Populations des terroirs concernés.	A1. Nombre de plants produits et nombre de pépinières en	Hypothèses : Adhésion de la population.

A2. Mise en place et entretien des micro- boisements	A.2. 1000 ha de plantations mis en place et entretenus	A.2. (Associations de) planteurs	A.2. Nombre d'ha plantés et nombre de contrats signés Source : Contrats de plantations correspondants, suivi reboisement via images satellites	forestiers sont produits et distribués à 500 planteurs d'ici la fin 2012.	Indicateurs de risque : Retard dans la mise à disposition des terrains. Stratégies d'atténuation : Campagne de sensibilisation; Associer tous les partenaires dans la vulgarisation ; Mener les consultations avec les autorités locales en vue de susciter la participation massive des populations locales.
A3. Mise en défens de savanes (régénération)	A.3. 5000 ha mis en défens par les communautés locales	A.3. Communautés locales concernées par les territoires mis en défens	A.3. Nombre d'ha reconvertis, nombre de contrats signés Source : Rapports d'activités du projet / contrats signés avec les communautés villageoises concernées	A.3. 5000 ha de savanes sont mis en défens en fin 2014	
A4. Protection de 20 000 ha de forêts naturelles (RBL)	A.4. Des patrouilles de lutte contre la coupe illégale de bois, comptant 60 personnes, sont formées et fonctionnent	A.4. Le comité local de pilotage de la RBL et, indirectement, les populations de la RBL et riveraines	A.4. Nombre de patrouilles effectuées / Source : Rapports d'activités du projet / rapport de patrouilles et infractions constatées	A.4. Au moins 432 patrouilles sont réalisées à la fin de 2013.	
A5. Soutien au développement agroforestier (30 exploitations pilotes)	A.5. Des exploitants agricoles maîtrisent les techniques agroforestiers et mettent en place 30 exploitations pilotes	A.5. Les populations des territoires voisins de la RBL	A.5. Nombre de contrats signés avec les agriculteurs bénéficiaires Source : Liste des bénéficiaires et rapports d'activités	A.5. 50% des 30 contrats de fermes-pilotes agro forestières sont réalisés en 2013	
A6. Renforcement des techniciens et agents provinciaux	A.6. Les techniciens et agents provinciaux maîtrisent les techniques de gestion de base de données et en SIG (logiciel ARCGIS)	A.6. Les techniciens et agents provinciaux	A.6. Nombre de personnes formées Source : Listes des personnes formées et rapport d'ateliers de formation	A.6. 6 techniciens et 6 agents provinciaux sont formés en 2012	
A7. Sensibilisation de la population à la gestion durable de la ressource en bois	A.7. Une stratégie de sensibilisation est définie et la population est sensibilisée à la gestion durable des ressources en bois	A.7. Population des territoires voisins de la RBL	A.7. Stratégie définie et nombre de personnes formées Source : Listes des personnes formées et rapport d'ateliers de formation	A.7. une stratégie de sensibilisation est définie en 2012 et 10 000 personnes sont sensibilisées à la fin du projet.	
A8. Appui et renforcement des autorités provinciales, des ONGs locales, du CLP et des CLDs	A.8. Les ONG locales, les CLD, CLP ont des capacités renforcées	A.8. Personnel des ONG et représentants des autorités provinciales, membres du CLP, CLDs	A.8. Nombre d'ateliers réalisés Source : Liste des participants aux ateliers et rapport d'ateliers de formation	A.8. Au moins 12 ateliers sont organisés avec les parties prenantes; 650 paysans et 250 agents provinciaux formés en fin 2013.	

A9. Cartographie participative des territoires et du foncier A10. Encadrement et supervision des activités	A.9. Des cartes des terroirs voisines de la RBL sont réalisées avec leurs habitants A.10. Une équipe d'encadrement disposant des compétences nécessaires est fonctionnelle et permet la bonne réalisation des activités	A.9. Populations des terroirs villageois A.10. 1 assistant de projet, spécialisé en SIG, 6 forestiers et 2 chauffeurs et tous les bénéficiaires du projet	A.9. Nombre de cartes réalisées Source : rapports des cartographies participatives A.10. Nombre d'activités prévues réalisées et rapports d'activités réalisés Source : rapports des activités du projet	A.9. 20 cartographies de terroirs sont réalisées en fin 2013	
Composante B : Suivi écologique et socio-économiques et données de références					
B.1. Etablissement d'une cartographie de la biomasse forestière B.2. Etablissement d'un scénario de référence pour la Réserve de Luki B.3. Développement et mise en place d'un système de détermination et de suivi de stocks de carbone (Développement d'un système national MRV)	B.1. Carte de la biomasse forestière disponible B.2. Scénario de référence disponible et validé B.3. Système de détermination et de suivi de stocks de carbone mis en place (système MRV).	B.1. Aménagistes et partenaires du secteur forestier au niveau national. B.2. Partenaires du service forestier au niveau provincial et national et Comité local de pilotage de la RBL B.3. Partenaires du service forestier au niveau provincial et national et Comité local de pilotage de la RBL.	B.1. Disponibilité de carte de la biomasse forestière disponible Source : Carte nationale de la biomasse forestière B.2. Disponibilité d'un scénario de référence Source : Document du scénario de référence, rapports d'activités et de suivi-évaluation B.3. Existence d'un système de détermination et de suivi de stocks de carbone Source : Document du système MRV, rapports d'activités et de suivi-évaluation	B.1. Une carte de la biomasse forestière de la zone de projet est réalisée en 2012 B.2. Un scénario de référence est établi et validé en fin 2012 B.3. Un système de détermination et de suivi de stocks de carbone est fonctionnel en fin 2012	Hypothèses : Cartographie participative Indicateurs de risque : Réticence des populations à participer Stratégies d'atténuation : Sensibilisation des populations et chefs coutumiers
Composante C : Avantages des marchés du carbone et paiement des services d'écosystème					
C.1. Développement méthodologique et mise en place de mécanismes financiers et institutionnels nécessaires à la certification REDD C.2. Sensibilisation et renforcement des capacités institutionnelles pour la REDD	C.1. Des systèmes de capital rotatif et de paiements de services environnementaux sont étudiés C.2. Les parties prenantes maîtrisent les concepts et outils de la REDD et les appliquent	C.1. Province du Bas Congo C.2. Parties prenantes de la REDD	C.1. Existence d'une description des systèmes est réalisée Source : Rapports d'activités C.2. Nombre des parties prenantes formées en matière de REDD et nombre de réunions organisées Source : Rapports/PV de réunions, d'ateliers de formation et de	C.1. Un capital rotatif et un système de paiement des services environnementaux et de partenariat public-privé sont définis et leur faisabilité évaluée en fin 2013 C.2. Au moins 100.000 personnes sont sensibilisées et informées sur la REDD en 2014. Au moins 12 réunions sont organisées à chaque CLD (50) en fin 2013.	Hypothèse : Les gestionnaires des sites potentiels pour l'extension sont favorables au projet Indicateurs de risque : Réticence des gestionnaires des sites Stratégies d'atténuation : Dialogue et sensibilisation, et éventuellement intérêt financier des gestionnaires des sites

C3. Le potentiel d'extension du projet intégré REDD		C.3. Les possibilités d'extension sont définies, des sites sont identifiés et une évaluation est réalisée, transcrite dans un rapport de faisabilité. Un MDD est réalisé et son applicabilité aux zones d'extension évaluée	C.3. Les parties prenantes de REDD dans les sites identifiés	sensibilisation + rapports d'activités C.3. Nombre de site identifiés et évalués. Applicabilité du MDD sur les sites est réalisée Source : rapports d'activités.	C.3. 5 sites spécifiques sont réalisés en 2013, dont 3 dans la réserve transfrontalière de Mayombe et 2 dans les paysages de CBFP. Un rapport d'évaluation de l'application du MDD dans chaque site est réalisé en 2013.	
Activités		Indicateurs de résultats				
Composante D : Gestion du projet		Progress anticipés à CT				
D1. Equipement et fonctionnement de l'équipe de gestion du projet	D.1. L'équipe du projet dispose des équipements nécessaires et des moyens requis pour leur fonctionnement	D.1. Personnel clé du projet	D.1. Nature des équipements et des moyens de fonctionnement en place	D.1. L'équipe du projet est équipée et fonctionnelle dès 2011	Hypothèses : Mobilisation des ressources financières et humaines selon le calendrier prévu; Respect des procédures de passation des marchés/contrats Indicateurs de risques : Retards dans les passations des marchés. Stratégies d'atténuation : Assistance permanente du Secrétariat du FFBC; Appui rapproché du Bureau régional de la BAD à Kinshasa.	
D.2. Mise en place de l'équipe de coordination et gestion du projet	D.2. Le personnel compétent est engagé et mis en place	D.2. Personnel clé du projet	D.2. Le suivi et la réalisation des activités est conforme à la planification. Les rapports sont de qualité et réalisés dans les délais	D.2. L'équipe du projet est mise en place et réalise le projet dès 2011		
D.3. Suivi et évaluation continue du projet	D.3. Le suivi et l'évaluation du projet est correctement menée.	D.3. Gestionnaires et acteurs du projet	D.3. Mécanisme de suivi évaluation mis en place et opérationnel Source : rapports d'activités	D.3 Informations collectées et disséminées à partir de début 2012		

CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET

N°	ACTIVITES	2011				2012				2013				2014			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	Négociations																
2	Approbation du don																
3	Premier décaissement																
4	Atelier de lancement du projet																
	Gestion forestière et pratique durable																
	Etablissement situation de référence																
5	Production des plants																
6	Mise en place et entretien des micro-boisements																
7	Renforcement des capacités des techniciens																
	Sensibilisation de la population à la gestion durable de la ressource en bois ;																
	Appui et renforcement des capacités des autorités provinciales, des ONG locales, du CLP et des CLD																
	Suivi écologique et socio-économique et données de référence																
8	Développement méthodologique et mise en place des outils techniques nécessaires à la certification REDD																
	Développement méthodologique et mise en place de mécanismes financiers et institutionnels nécessaires à la certification REDD																
	Sensibilisation et renforcement des capacités institutionnelles pour la REDD																
	Cartographie participative des territoires et du foncier																
	Avantages du marché de carbone et paiement des services d'écosystème																
9	Développement méthodologique et mise en place de mécanismes financiers et institutionnels nécessaires à la certification REDD																
10	Sensibilisation et renforcement des capacités institutionnelles pour la REDD																
	Gestion du projet																
12	Mise en place et équipement de l'équipe de gestion du projet																
13	Acquisitions de biens, services et travaux nécessaires à l'exécution du projet																
14	Gestion administrative et financière du projet																
15	Mise en place suivi-évaluation																
16	Audits																
17	Revue à mi-parcours																
18	Evaluation terminale																



**RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA
BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE PROJET PILOTE
REDD AUTOUR DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LUKI DANS LA FORET DE
MAYOMBE**

La Direction soumet le présent rapport et recommandation concernant une proposition de don sur les fonds FFBC d'un montant de 2,34 millions d'Euro au gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) pour le financement du Projet pilote REDD autour de la Réserve de Biosphère de Luki (RBL) dans la forêt de Mayombe.

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays

1.1.1 Le caractère prioritaire du projet s'explique par le fait qu'il intervient dans le secteur forestier considéré comme primordial par le gouvernement pour le développement du pays. Le présent projet est en conformité avec le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) de la RDC, car il contribuera à la mise en œuvre des actions qui figurent parmi les piliers du DSCR, à savoir: réduire la pauvreté et promouvoir la dynamique communautaire. Par ailleurs, la RDC est engagée dans un processus de préparation à la REDD+ qui vise à élaborer à fin 2012 une stratégie nationale et un plan d'action opérationnel.

1.1.2 Dans le cadre du processus de préparation de la RDC à la REDD+, il est essentiel d'expérimenter sur le terrain les diverses options d'une stratégie REDD afin de tester les multiples conditions de leur mise en œuvre (légales, organisationnelles, financières, humaines, etc.) pour construire une stratégie adaptée aux multiples problèmes et situation rencontrées en RDC. A cette fin, le Gouvernement a sélectionné une série de sites pilotes complémentaires pour couvrir le champ d'expérimentation nécessaire à l'élaboration d'une stratégie nationale opérationnelle. Parmi ces sites figurent les forêts naturelles autour de la Réserve de Biosphère de Luki, qui constitueront la zone d'intervention du présent projet.

1.1.3 Le projet permettra, en tant qu'opération pilote, de tester sur le terrain les hypothèses de la stratégie REDD+ provisoire du gouvernement, qui se déclinent en 4 volets et 14 programmes dans « L'analyse exploratoire du potentiel REDD de la RDC », réalisée en novembre 2009 par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), avec le concours du Cabinet McKinsey. En effet, les enseignements tirés du présent projet, combinés avec ceux des autres projets du même genre, permettront d'élaborer une stratégie nationale REDD+ tout à la fois réaliste, crédible et opérationnelle, car fondée sur une expérience pratique. Par ailleurs, le projet est en harmonie avec le Plan de convergence de la COMIFAC, dont la RDC est membre. Ce plan définit dix axes stratégiques prioritaires d'intervention en matière de gestion forestière et de conservation à l'échelle des dix pays membres de la COMIFAC. Le présent projet est conforme à six de ces axes, et entre autres à ceux relatifs à la connaissance de la ressource, l'aménagement des écosystèmes, la valorisation durable des ressources forestières, etc.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 Le projet cadre avec le DSPAR de la Banque pour la RDC en matière de réduction de la pauvreté. Il est aussi conforme à la politique générale de la Banque relative à la protection de l'environnement, puisqu'il permettra à terme de reboiser quelque 1000 ha de forêts dégradées, qui permettront de stocker davantage du CO₂ et par conséquent d'atténuer les effets nocifs du réchauffement climatique. Le projet est en outre en harmonie avec les domaines thématiques de concentration du FFBBC, à savoir : la gestion forestière et l'appui aux pratiques durables ; le développement économique et les moyens de subsistance ; les avantages du marché du carbone ; et le suivi écologique des données de référence.

1.2.2 L'intervention de la Banque se justifie en outre pour les raisons suivantes : (i) Le projet contribuera à résoudre la crise énergétique actuelle autour des villes de Boma et Matali en créant des conditions favorables au développement d'une foresterie privée productive et rentable, tout en aidant les populations locales à mettre en place des plantations alternatives à l'utilisation des forêts naturelles de la réserve ; (ii) Le projet aidera à réduire la pauvreté car il entraînera une augmentation de la production agricole et des revenus grâce au système de commercialisation groupée et aux mécanismes de financement qu'il mettra en place.

1.2.3 Le projet va aussi permettre d'amener les mécanismes REDD+ du niveau international et national au niveau local, en sensibilisant et expliquant les enjeux et opportunités de la REDD+, tout en testant concrètement des activités permettant de réduire la déforestation et de participer au développement local.

1.2.4 Le projet vise en outre le développement d'un modèle de reboisement communautaire consistant en un reboisement rapide et de qualité avec les communautés, une forte traçabilité des résultats et la mise en place d'un système de capital rotatif incluant les bénéfices des crédits carbone (MDP & REDD) pour viabiliser les efforts de reboisement hors-financements publics.

1.3 Coordination de l'aide

1.3.1 Dans le nouveau contexte post électoral du pays, les bailleurs de fonds ont adopté un cadre d'assistance pays (CAP), qui a fait l'objet de consultations avec le Gouvernement, le secteur privé et la société civile au cours de l'année 2007. Ce nouveau cadre, basé sur les résultats issus des piliers du DSCRP, a servi de référence et de cadre de coordination pour l'aide extérieure au cours de la période 2007-2009.

1.3.2 Le Forum sur l'efficacité de l'aide tenu à Kinshasa en juin 2009 a donné lieu à « l'Agenda de Kinshasa » qui fait un état des lieux de l'aide, identifie les contraintes et fait des recommandations pertinentes pour améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide. L'aide extérieure est coordonnée par le Ministère du Plan à travers les « Groupes Thématiques ». La Banque préside le groupe thématique sur les statistiques économiques. Le Groupe de la BAD est l'un des principaux bailleurs de fonds en RDC, après la Banque mondiale. Sa position se consolide depuis la reprise de la coopération avec un montant total d'approbation pour le portefeuille en cours de 249,75 millions UC pour le secteur public (voir appendice 2, en annexe).